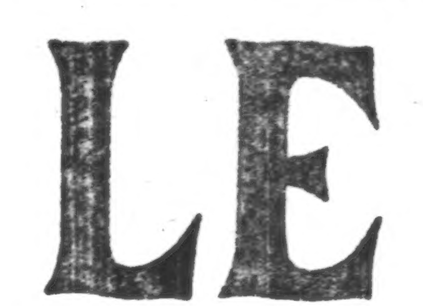
Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 19 Décembre 1900. No. 5



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR LA
Compagnie d'Imprimerie de Saint-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.



Nouvelles de Quebec

MONTRÉAL

M. Ovide Robillard, avocat de New-York, a été élu à l'unanimité président général de l'Association Saint-Jean-Baptiste de la métropole américaine.

M. Robillard est le seul canadien exerçant à New-York la profession d'avocat. C'est un ancien Montréalais.

—De passage à Montréal, M. William Lancaster, manufacturier de papier à Romilly, Angleterre, a déclaré avoir été grandement intéressé par tout ce qu'il a vu dans les grandes fabriques de pulpe du Canada, et particulièrement de la province de Québec. Avant de retourner en Angleterre, il doit conclure d'importants contrats avec des établissement québécois. Il achetait autrefois en Hollande et en Norvège, mais il préfère maintenant notre pays.

—On prête à M. le sénateur Forget, parti mercredi dernier pour Paris, l'intention de s'aboucher avec certains capitalistes européens en vue de lancer, à Paris même, de nouvelles entreprises de traction. Il serait secondé dans ses efforts par M. McDonald et par sir William Van Horne, MM. William McKenzie, John Ross, Dan Mann, etc. On va même jusqu'à dire que c'est l'intention de ces messieurs de faire l'acquisition des énormes intérêts de la Compagnie Générale de Traction, qui, pour une raison ou pour une autre, est en baisse à la Bourse française.

—Madame la comtesse de Lautrec, dont le mari vient d'être condamné au pénitencier pour faux, a décidé de rester au pays Elle a obtenu, par faveur spéciale de visiter son mari au bagne une fois par semaine au jour fixé pour la visite hebdomadaire des parents des forçats.

QUÉBEC

Dix-huit mille étrangers ont séjourné au Château Frontenac, dans dans le cours de la dernière saison.

—A Saint-Joseph de Lévis, une maison inhabitée, appartenant à M. Moïse Leclerc, maire de Lauzon et préfet du comté de Lévis, a été complètement détruite par le feu. Pertes: environ douze cents piastres, couvertes par les assurances.

—L'hon. E. J. Flynn a été reçu à son retour à Québec par ses nombreux amis qui l'ont félicité sur sa victoire à Nicolet. Le chef de l'opposition est quelque peu fatigué de sa lutte, mais nullement découragé, convaincu d'avoir fait tout son devoir dans les circonstances.

SHERBROOKE

MM. Angus et Whiteford, de Montréal, qui se proposent de construire un moulin à papier à Nicolet Falls se sont adressés au Conseil Municipal de Danville pour en obtenir un prêt de $20,000 pendant dix ans Les contribuables de Danville seront appelés à approuver un réglement dans ce sens.

—La fanfare du 55e bataillon a donné un joli concert, à la salle des Arts. Le produit de cette soirée: $75 fut donné à l'un des plus anciens membres de ce corps de musique, M. Wm. Stewart, qui partira bientôt pour le Colorado, pour le rétablissement de sa santé.

PLESSISVILLE

L'installation de la lumière électrique est finie; c'est une amélioration dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir.

Nouvelles des Etats-Unis

SAINT-PAUL

Mme veuve Joseph Gagné de Stillwater, Minn. est décédée jeudi de la semaine dernière à l'âge de 75 ans. La défunte, née Euphrasie Létourneau, qui habitait Stillwater depuis 22 ans, était native de W. Constant, comté Napierville, P. Q. Elle était malade depuis deux années et demeurait avec son fils Octave, compatriote très à l'aise de Stillwater, qui en fils dévoué n'a rien épargné afin de rendre les derniers devoirs à sa respectable mère.

MINNEAPOLIS

Mme Bolduc, du côté Est, est complètement remise d'une sérieuse opération faite par le docteur Laliberté.

—Mme Sara Mousseau, épouse de M. Michel Mousseau, surintendant de la compagnie des tramways électriques, est décédée vendredi dernier, de la névralgie du cœur après une maladie de quelques jours seulement Ses funérailles ont eu lieu à l'église Notre-Dame de Lourdes. Le cortège funèbre était suivi des amis et parents de la famille. Le service a été chanté par le R. P. André, curé, assisté des RR PP. Gabriel André et Robert comme diacre et sous diacre.

DULUTH

Un nombreux groupe d'amis se réunissait le 9 décembre, dans la soirée, à la résidence du docteur L. M. Brunet, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Brunet, née Philomène Hénault. Mme Alphonse Robitaille présenta une jolie adresse à Mme Brunet qui remercia ses amis en termes bien sentis. Puis la soirée se passa à faire de la musique vocale et instrumentale et à jouer aux cartes, etc.

KANKAKEE ILL.

La mort vient de frapper le plus âgé des paroissiens de l'église Sainte-Rose de Kankakee, M. Joseph Dupuis, décédé lundi soir dernier à l'âge de 93 ans. Il était natif de la petite Cadie, près de Saint-Jean d'Iberville, province de Québec. Venu aux Illinois vers 1850, il s'était établi sur une ferme dans Bourbonnais, où il parvint à acquérir une petite fortune, tout en ayant établi plusieurs de ses enfants.

—M. Louis Arpin, est dangereusement malade de la fièvre typhoïde. Espérons que les bons soins le rétabliront parfaitement.

La Guerre

Les Anglais et les Boërs sont toujours aux prises. Les dernières nouvelles importantes sont une défaite pour le général anglais Clement, qui a perdu près de 600 hommes dans une bataille.

Pendant un temps on a cru le général Dewet à la merci des anglais, mais voici une dépêche qui indique l'évasion du général boer. Un message du général Kitchener indique que Dewet a de nouveau échappé à Knox. Après que ce dernier eut déjoué les manœuvre des Boers à Knomassie Drifts, ceux-ci semble-il, sont revenus sur leurs pas, ont traversé la Calédon et, de la, se sont dirigés au nord, vers Reddersburg, la scène mémorable du désastre anglais, c'est-à-dire de la capture des Carabiniers Irlandais par Dewet.

A la Chambre des Communes sir Robert T. Reid, libéral, a fait un lugubre tableau de la situation dans le Sud-Africain. Il a dit qu'après une guerre de quatorze mois ayant coûté $25,000,000 par mois, l'anarchie régnait là-bas, et qu'on était menacé d'une famine et d'un soulèvement des indigènes. Toute tentative faite pour placer les colonies sous le régime militaire, a-t-il ajouté, mettrait en danger l'existence de l'Empire. Il pense que le temps est arrivé d'offrir aux Boers des conditions de paix qui ne rejettent pas la suprématie anglaise. Toute idée de capitulation sans condition doit être abandonnée.

***

Le chancelier de l'Echiquier, sir Michael Hicks-Beach, a promis qu'une proportion considérable du coût de la guerre serait obtenue du Transvaal. Il a ajouté qu'une commission du Trésor est sur le point de se rendre au Transvaal pour s'assurer de l'actif du pays et du montant de taxes qu'on pourrait imposer.

Chronique de la Province

(De notre correspondant spécial.)

SAINT-JOSEPH, MAN.

Notre petite paroisse peut se vanter de posséder une des plus jolies églises de campagne du diocèse... D'importantes améliorations l'ont rendue grande et confortable; ses magnifiques statues, son riche autel de marbre lui donnent un aspect imposant, et nous sommes fiers de voir notre temple embelli C'est avec un réel plaisir que nous apprenons que notre cimetière sera de plus doté d'un calvaire, le premier érigé dans la province, je crois Mme André Dionne a certainement fait preuve de dévouement en se chargeant de collecter le montant nécessaire à cette acquisition; on verra son talent d'habile quêteuse pour la charité, quand on saura que, malgré les circonstances pénibles de l'année, cette dame a collecté près de soixante dollars... Certes, le Dieu qui récompense un verre d'eau, n'oubliera pas au jour des grandes rétributions, cette bonne œuvre faite en son nom.

Mme Dionne désire offrir l'expression de sa reconnaissance au Rev. Mr Campeau, Messieurs LaRivière, M. P., Campbell M. P. P., P. Parenteau et aux paroissiens de Saint-Jean-Baptiste et Letellier qui ont donné des preuves tangibles de leur générosité en cette circonstance.

SAINTE-ELIZABETH, MAN.

Dimanche, 23 décembre, Mr le Curé Fillion de Saint-Jean-Baptiste délégué par Mgr l'Archevêque, bénira la Maison-Chapelle de Sainte-Elizabeth.

Beaucoup de vos lecteurs, je crois, n'ont jamais entendu parler de cette nouvelle paroisse. Il y a trois ans à peine que les premiers colons d'origine française commencèrent à y acheter du terrain. Depuis, trente-cinq familles s'y sont installées et une trentaine d'autres s'y rendront bientôt. Il y a actuellement trois magnifiques écoles; une autre s'ouvrira au printemps. Au printemps également, des familles venant du Texas et du Nord Dakota y prendront du terrain.

En attendant que cette paroisse ait un curé officiellement nommé par l'Ordinaire, Mr le vicaire de Saint-Jean-Baptiste desservira cette nouvelle paroisse, et en même temps, fera la classe dans l'école centrale. De plus, chaque soir, il y aura classe pour les jeunes gens et les personnes âgées.

Deux autres personnes instruites ont bien voulu remplacer M. le Vicaire dans les parties éloignées de la paroisse. Il y a encore quelques terrains à prendre actuellement; le prix augmente, pour ainsi dire, chaque jour. Donc hâtez-vous.

X...

EN CHINE

Bien habile serait celui qui pourrait dire ce qui se passe là-bas. Jamais encore le télégraphe ne s'est permis autant de fantaisies. Les gouvernements des différents pays intéressés sont nécessairement en possession de renseignements, mais comme ces renseignements ne sont pas livrés au public, le public doit se contenter de conjectures. C'est ce que les agences de télégraphes font admirablement bien.

Le Manitoba.

Mercredi 19 Decembre 1900

LA PAROLE DU PAPE

Nous commençons aujourd'hui, sur une autre page, la publication de la dernière Encyclique du Souverain Pontife. Nous croyons par là répondre à un désir légitime d'un grand nombre de nos lecteurs qui n'ont peut-être pas d'autres moyens de connaitre la parole du Pape.

Nous nous proposons à l'avenir de toujours publier les Encycliques.

Nos lecteurs recevront cette parole avec toute la vénération qu'ils lui doivent.

L'ECOLE CHRETIENNE

[La semaine dernière nous avons publié l'article qui suit. Mais une transposition de matières en rendait l'intelligence difficile. C'est pourquoi nous le reproduisons aujourd'hui tel qu'il doit être. L'article est du reste assez important pour qu'on le relise.]

Nous nous faisons un devoir dit la *Correspondance Hebdomadaire* de Paris, de reproduire quelques extraits d'un article sur "L'École Chrétienne," paru dans la *Croix de l'Aube*, et qui mériterait d'être porté à la connaissance de tous les parents chrétiens:

"Depuis les premiers jours d'octobre, les écoles primaires et secondaires ont rouvert leurs portes à d'innombrables enfants, marqués du sceau divin que le baptême a imprimé dans leurs âmes.

"Pour les parents chrétiens, c'est un droit et un devoir sacré de confier leurs enfants à des maitres chrétiens.

"L'école, qui fut si longtemps l'auxiliaire de la religion dans la formation morale de l'homme, est devenue de nos jours, entre les mains des méchants, l'arme de de guerre la plus redoutable contre l'Eglise et contre son Christ.

"En voulez-vous la preuve? Voici le résultat d'une conférence faite à Mende, le 4 juin 1899. Le franc-maçon Dequire, un inspecteur, établit que:

" *L'école laïque est un engin de guerre contre le catholicisme.*

" *L'élève laïque n'a pas profité de l'enseignement de ses maîtres, s'il reste croyant.*

" *L'école laïque est un moule où l'on jette un fils de chrétien et d'où s'échappe un rénégat.*

" *L'école laïque n'aura rien appris à l'enfant, tant qu'il ne sera pas en révolte contre le clergé.*"

"C'est, donc par l'école que l'on veut battre en brèche les saintes croyances qui ont fait, de tout temps, la consolation des âmes et l'honneur, la force et la prospérité des sociétés.

C'est en conséquence, une obligation de conscience pour les parents chrétiens de confier leurs enfants à des maitres chrétiens. Dieu leur en demandera compte au jour de ses justices. C'est un devoir pour les catholiques de soutenir de leurs deniers les écoles chrétiennes, et Celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné au pauvre en son nom, leur en tiendra un large compte en ce monde et en l'autre."

Un banquet public est donné ce soir à sir Chs. Tupper.

OU SONT LES JUDAS?

Nous allons répondre en quelques mots à l'article ébouriffé que l'*Echo* nous a adressé la semaine dernière.

Non, ça ne sera pas long. Il est des oiseaux dont les cris ne sont pas pour émouvoir.

Son évocation de la scène de Judas Iscariote pourrait nous fournir une superbe entrée en matière pour lui cingler la figure, à lui et aux siens, dont les attitudes cauteleuses et perfides sont le prélude immanquable de quelque trahison.

L'article même qui nous suggère ces remarques en est la démonstration. Car, qui ne voit que cet article n'est qu'un faux geste.

En effet, par dessus nos épaules, il y en a d'autres que l'on veut atteindre. On frappe sur nous, mais ce n'est que pour faire passer les coups que l'on destine à quelqu'un qu'on n'ose pas frapper à découvert.

Mais, n'appuyons pas! Contentons-nous de rappeler à cet organe le mot d'un évêque.

Un jour cet évêque cria à toute la Puissance du Canada:

" Les Catholiques qui combattent le Bill (*Réparateur*) TRAHISSENT la minorité catholique."

Et combien les événements l'ont depuis justifié!

Or, cette parole brûlante, ce n'est pas à nous qu'elle s'adressait!

C'est, au contraire, à ceux que l'*Echo* appuie et glorifie!

Au besoin, nous pourrons rappeler d'autres circonstances et d'autres paroles qui ne seront pas plus que les autres à l'avantage de la coterie qui parle à travers les colonnes de l'*Echo*.

Assez pour aujourd'hui sur ce point.

Quant aux documents dont l'*Echo* nous reproche la publication, nous ferons remarquer que leurs auteurs n'auraient pas pris la peine de les écrire s'ils avaient voulu les laisser dormir au fond de leurs tiroirs.

Ces documents sont tombés dans la publicité sans notre concours; ils dévoilaient encore une fois des manœuvres indignes, rétablissaient la vérité, et en les publiant nous avons contribué à redresser des chemins que d'autres voulaient construire de travers.

Ah! s'ils avaient été favorables à l'*Echo*, avec quelle promptitude et quel éclat s'en serait-il servi!

En un mot, nous avons *usé* de documents publics dans un but légitime; l'*Echo* veut au contraire en *abuser* dans un but illégitime; voilà toute l'affaire.

Et l'*Echo*, qui verse à cette occasion tant de fiel, n'a pas un mot pour réprimender le *Free Press*, dont les articles méchants et sans justification sont là comme un monument dressé contre nous.

Toute l'ire de l'*Echo* s'exerce contre ceux qui proclament et réclament nos droits. Il faudrait, à l'entendre, ne rien dire, faire le silence de la tombe, nous laisser écraser, sous le prétexte qu'il ne faut pas donner à nos adversaires l'occasion de dire leur haine ou de sortir leurs griffes.

Se coucher au pied de l'ennemi, quelle belle et noble et féconde attitude!!!

Oh! ne soufflez pas, car l'ogre va vous croquer. Et si vous êtes croqués, ça ne sera pas la faute de l'ogre, mais la vôtre!

C'est à cette sorte de tactique qu'a recours l'*Echo* quand l'ennemi nous attaque. Il excuse l'ennemi et il accuse ceux qui lui résistent.

Où sont les Judas?

Tout de même il nous faut avouer que c'est une grande tristesse que d'avoir à faire de telle polémique.

PETITES NOTES

Et Avis Speciaux

Nous recevons d'un nouveau correspondant des notes sur Sainte Elisabeth. Notes fort intéressantes. Merci. Nous ferons avec plaisir ce que notre correspondant demande.

***

Nous avons adressé des comptes à plusieurs de nos souscripteurs, dont un certain nombre ont déjà eu l'obligeance de nous en faire parvenir le léger montant.

Nous les en remercions cordialement. Nous espérons que les autres ne tarderont point. Pour chacun, le prix de la souscription, est peu: pour nous, toutes ces petites sommes réunies forment un montant considérable dont la rentrée nous aidera à tenir le MANITOBA *sur le pied où nous l'avons mis.*

A ce propos, nous ferons remarquer que si nous n'avons pas de prime cette année le MANITOBA *est par contre publié à six pages au lieu de quatre. Cela équivaut bien à une prime.*

***

Une autre remarque.

Si dans les comptes que nous envoyons il se trouve des erreurs, on voudra bien ne pas s'en formaliser mais simplement nous en avertir. Nous avons déjà dit à notre clientèle que dans le cours des derniers mois il y avait eu des changements dans le personnel de notre établissement. La nouvelle administration est anxieuse de faire oublier tous les ennuis qui ont pu se produire dans le passé.

***

Nous envoyons parfois notre journal à titre d'essai à quelques personnes. Nous pensons utile de les prévenir que nous considérons comme des souscripteurs réguliers celles qui en ont reçu deux ou trois numéros sans nous les renvoyer ou nous avoir fait avertir par les maîtres de poste qu'elles n'entendent pas s'abonner.

Notes Politiques

Les élections de Marquette, Macdonald et Lisgar sont contestées.

***

Les jeunes conservateurs de Winnipeg viennent de se constituer en association.

***

Au banquet que les libéraux ont donné à M. Sifton à Toronto, ils se sont bien glorifiés du succès électoral du ministre de l'Intérieur. Il n'y a pas de quoi pourtant. Ce n'est ni la popularité de M. Sifton ni son administration qui ont triomphé. C'est la corruption, voilà tout.

***

L'Echo trouve que nous raisonnons mal parce que nous avons englobé dans une même reproduction le *Free Press* ameutant le fanatisme contre nous, et M. Sifton et le Cabinet fédéral, dont le *Free Press* est le servile organe.

Et *L'Echo* veut à ce propos nous mettre dans l'embarras parceque, dans d'autres occasions, nous avons refusé de tenir responsable M. Hugh J. Macdonald de certains articles du *Telegram*.

Pourtant, il y a des différences notables entre les deux cas.

Dans le cas de M. Hugh J. Macdonald, celui-ci a publiquement décliné la responsabilité dont on voulait le charger.

Dans le cas du *Free Press* et des ministres d'Ottawa, ceux-ci *n'ont pas* décliné cette responsabilité.

Et *L'Echo* lui-même ne proteste pas, tandis que nous, nous avions sans crainte fait entendre nos protestations!

Mais *L'Echo* préfère tourner ses objurgations contre ses nationaux que contre ceux qui les persécutent. Par où l'on voit que si l'un des deux, du MANITOBA ou de *L'Echo*, joue le rôle de Judas, ce n'est pas celui qu'indique la feuille rouge.

***

L'Echo finit un article où il nous interpelle directement, par ces mots:

" Non vrai, c'est à mourir de rire"

Tiens! la feuille rouge fait bien de nous dire sa bonne humeur! Car à le lire, il n'a pas l'air à s'amuser tant que ça. On le croirait plutôt pris de rage.

***

A l'occasion des élections de l'Ile du Prince Edouard, le *Moniteur Acadien* fait la réflexion suivante sur le sort que le gouvernement fait aux Acadiens:

" Sir Louis Davies ne perd pas une occasion de les fouler aux pieds. Témoin ce qui s'est passé à propos des vacances au sénat et sur le banc de la cour de comté il y a deux ou trois ans."

***

Toutes les élections ont maintenant eu lieu dans la puissance et en voici le résultat:

	Lib.	Con.	Ind.
Québec,	57	7	1
Ontario,	34	54	3
Nouveau-Brunswick,	9	5	0
Nouvelle-Ecosse,	15	5	0
Ile du P. Edouard,	3	2	0
Territoires,	4	0	0
Manitoba,	2	3	2
Colombie Anglaise	4	2	0
	128	78	6

Dans la dernière chambre, il y avait 78 conservateurs et 135 libéraux et indépendants.

LA RECOLTE AU MANITOBA

Voici le rapport des récoltes au Manitoba pour l'année 1900.

Champs cultivés.	Acres.	Boisseaux.
Blé,	1.806 215	13,0[illegible]5,252
Avoine,	572 950	8.814,320
Orge,	178,525	2.515,196
Lin,	2[illegible].457	164 313
Autres grains,	11,625	34 390
Patates,	16 850	2,058 210
Autres végétaux	7 482	1,452,780

DANS LE MONDE RELIGIEUX

On a envoyé 80,000 invitations pour les cérémonies de la fermeture de l'année sainte, qui se tiendront à Saint-Pierre de Rome le 31 décembre à minuit.

Il résulte d'une liste préparé par un prêtre et publié dans le *Moniteur Acadien* que, durant près d'un siècle, 59 missionnaires canadiens-français, 12 français et 6 acadiens ont porté les secours de la religion, au milieu de privations, fatigue et endurance de toute sorte, aux catholiques français des provinces maritimes, si toutefois cette liste n'est pas trop incomplète.

PERSONNEL

Mme Jos. Jutras, de Saint-Pie, Man., était en promenade à Saint-Boniface, la semaine dernière.

Mme Paradis, de LaBroquerie, Man., est actuellement en visite à Saint-Boniface pour quelques jours.

Mme Blais, de Saint-Boniface, est partie lundi, pour un voyage de quelque temps dans la province de Québec.

Le Petit Voyageur

Mardi soir, plusieurs enfants de Saint-Boniface ont formé un Club de Raquette, et les officiers élus, sont:

Paulin Bleau, président.
O. Leclerc, vice-président.
A. Pelletier, secretaire.
Philippe Turenne, capitaine.
Comité de Régie:
J. Prendergast.
H. Brissette.

Les sorties du nouveau club auront lieu le dimanche à 1 hr, et le vendredi à 7 hrs.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales ont eu lieu hier. Voici les résultats pour Saint-Boniface. Comme on le sait, M. J. A. Senecal, a été élu maire par acclamation, ainsi que M. Couture dans le Quartier 1. Ont été élus hier: Quartier 2. M. Frs. Jean par 40 de majorité contre M Joseph-Hebert; Quartier 3 M. T. Pelletier, par 20 de majorité contre M. J. N. Senez; Quartier 4. M. Jos. Turenne, par 4 de majorité contre M. L. J. Collin.

Municipalité Rurale de Saint-Boniface, M. Pierre Dumas, réélu préfet par acclamation; Conseillers élus par suffrage, MM. Carriere, Joseph MacDougall, Martial Payette et Joseph Riel.

Messe de Minuit

Il y aura, comme de coutume, messe de minuit, de Noël, à la cathédrale. Un programme spécial de musique et de chant a été préparé pour la circonstance.

DECES

Nous enregistrons avec regret le décès de M. Charles Cusson, l'un de nos plus anciens et plus estimés concitoyens. M. Cusson est mort dimanche dernier à sa résidence, à l'âge de 78 ans. Il était l'un des premiers Canadiens-français venus de Québec au Manitoba. Mde Cusson, sa femme, mourut il y a quelques mois seulement. Le défunt laisse huit enfants établis au Manitoba, dans Ontario et la Colombie Anglaise.

Les funérailles ont eu lieu hier matin à la cathédrale, au milieu d'une assistance nombreuse. Le deuil était était conduit par MM. Henri, Arthur et Joseph Cusson, fils du défunt. La messe de requiem a été chantée par M. le grand vicaire Dugas. Nous présentons à la famille l'expression de nos vives sympathies.

***

Le croupe, la toux et les rhumes sont tous guéris promptement par le Pyny-Balsam. Il adoucit la toux presque instantanément, et guérit tout de suite le rhume le plus obstiné. Manufacturé par les propriétaires du Perry Davis Pain Killer.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

Encan de la Saint-Vincent de Paul, jeudi soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Mr Ambroise Lepine du Lac des Chênes, est en visite à Saint-Boniface.

Mde Antoine Gingras est partie jeudi dernier, pour une promenade de quelques semaines à Montréal.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Alfred Trudel, père de M. l'abbé Trudel, est dangereusement malade.

—M. Arthur Lévêque, du Portage-du-Rat, était en visite chez son fils, M. Taillefer Lévêque, la semaine dernière.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur McMillan, prendra possession de la maison gubernatoriale, demain ou après-demain. La résidence a été réparée considérablement pour recevoir le nouveau gouverneur.

Les *Shamrocks* de Montréal qu'on espérait venir jouer au hockey contre les *Victorias* de Winnipeg, viennent de répondre qu'il ne leur est pas possible d'accepter l'invitation pour le moment. Peut-être les aurons-nous cependant à la fin de la saison.

M. Roméo Chénier, élève à l'Université d'Ottawa, et fils de M. Félix Chénier, de Saint-Boniface, a dû subir, l'autre jour, une opération chirurgicale à une main blessée, en jouant sur un trapèze. Nous espérons que notre jeune ami sera bientôt remis de cet accident.

Tout nouvel abonné qui nous enverra maintenant . . . .



Pour sa souscription recevra . . .

LE MANITOBA

Jusqu'au 1er janvier 1902 . . . . .

Pensée de M. Calinaux.

La vie est une chose bizarre, étrange, insensée ! Plus elle *s'allonge* plus elle se *raccourcit*.

DES LETTRES DE TOUTES LES PARTIES DU CANADA attestent l'effet salutaire des D & L Menthol Plasters pour la névralgie, le rhumatisme, le mal de dos, etc. Fabriqué par The Davis & Lawrence Co., Lim.

M. Calixte Blais, de Plessisville, Qué, était à déclouer une planche avec une hache, lorsque cette dernière lui échappa des mains et vint le frapper sur la bouche, lui coupant les deux lèvres.

TOUS LES PHARMACIENS vendent le Pain-Killer. Le meilleur liniment pour les foulures et les meurtrissures. Le meilleur remède pour les crampes et les coliques. Evitez les contrefaçons: il n'y en a qu'un de bon, c'est celui de Perry Davis. 25c et 50c.

Les travaux du couvent de Plessisville Qué, avancent rapidement. Cette nouvelle construction sera un ornement pour le village. L'ancien couvent avait au-delà de 40 ans d'existence et était trop exigu pour le nombre toujours croissant des élèves. Le tout sera fini, dit-on, pour le mois de septembre 1901

IL N'EST PAS ETONNANT

Que les Pilules Cardinales du Dr Ed. Morin

fassent tant de bien aux personnes des deux sexes qui s'en servent rigoureusement d'après les directions. Elles ne sont faites que de médicaments les plus simples et les plus efficaces contre les épuisements, la faiblesse, l'Indigestion, les maladies nerveuses la perte d'appetit tant chez les hommes que chez les femmes, et la faiblesse féminine, les pertes excessives, ou les irrégularités particulières aux jeunes filles.

Les témoignages de guérison complète nous arrivent en grand nombre tous les jours sans qu'on les demande.

Essayez les merveilleuses Pilules et vous serez contents.

NAISSANCES

Prendergast—En cette ville, le 17 courant, la femme de M. le juge Prendergast, un garçon.

Lévêque—En cette ville, le 18 courant la femme de M. Ernest Lévêque, employé civil, un garçon.

ON DEMANDE chez M. C. A. Gareau marchand-tailleur un jeune homme de 14 à 15 ans, sachant parler le français, et l'anglais. Prix raisonnable. 28-11-19

INSTITUTEUR DEMANDÉ

On demande, à Oak Lake, Man, (Lac des Chênes) un instituteur qualifié.

Adressez-vous à M. Moïse Courchêne, Oak Lake, Man.

G. L'Eveque

COPISTE

Si vous avez de la MUSIQUE A FAIRE COPIER ou à faire transposer, Venez me voir

Geo. L'Eveque,

BOITE No. 124, ST-BONIFACE.

AVIS.

La "Winnipeg Transfer Railway Company," la "Portage and North Western Railway Company" et la "Waskada and North Eastern Railway Company," toutes corporations pourvues de charte par la Législature du Manitoba, feront demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte confirmant leurs chartes respectives et déclarant toutes ces compagnies et chacune d'elles être à l'avantage général du Canada et corps incorporés et politiques, dans les limites de l'autorité législative du Parlement du Canada; et les susdites compagnies et "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company" feront demande, en même temps, de pouvoirs devant être contenus dans le même Acte, autorisant l'amalgamation de toutes les compagnies sus-nommées sous le nom de "The Northern Pacific and Manitoba Railway Company," sur des bases qui seront établies par les compagnies, et pour d'autres pouvoirs à la Compagnie amalgamée, relativement à la navigation sur les lacs Manitoba et Winnipegosis et pour obtenir et établir des stations terminales et d'exportation sur les dits lacs.

Daté, nov. 26 1900.

The Winnipeg Transfer Railway Company, The Portage and North Western Railway Company, The Waskada and North Eastern Railway Company, The Northern Pacific and Manitoba Railway Company.

Par EWART, FISHER & WILSON,
Leurs Mandataires.

Trust and Loan Co. Building,
Portage Avenue,
WINNIPEG, - - - MAN.
5-12-19 9t

JOHN HUGHES,
Autrefois de la Maison
Hughes & Fils,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres.
EST MAINTENANT CHEZ
Clark Bros & Hughes,
500 RUE MAIN,
Tel. 1239.
Seul Char Funéraire.

Pour ouvrages municipaux, etc., adressez-vous à l'imprimerie du MANITOBA. Satisfaction garantie.

Ivrognerie Guerie

EVANS GOLD CURE INSTITUTE
299 Balmoral St., Winnipeg



A la longue, l'ivrognerie devient une maladie. L'institut "Evans Gold Cure" a guéri, à Winnipeg seulement, au-delà de 500 sujets, hommes et femmes. Un Canadien-français est à la tête de cet institut encouragé par les autorités de la province, le clergé, etc. Catalogue et renseignements gratuits. 14-11-19 Jno

Dr J. H. O. LAMBERT

Saint-Boniface

HEURES DE BUREAU:—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St-Boniface, de 9 à 11 30 a.m. Winnipeg: bureau au coin des rues Main et Sutherland, au-dessus du magasin de M. Chouinard. No. 783 rue Main; heures de bureau: 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.—'Phone 1245

AVIS

Avis est par le présent donné qu'une application sera faite à l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, à sa prochaine session, pour lui demander de passer un acte incorporant La Congrégation du Très Saint-Rédempteur. L'objet de la dite Corporation est d'avoir à Brandon, ou à d'autres endroits dans la province de Manitoba, un certain nombre de religieux pour aider les autorités Ecclésiastique de l'Archidiocèse de Saint-Boniface dans cette partie d'icelui qui se trouve dans les limites de la province de Manitoba, en prêchant, donnant des missions et en faisant toutes autres œuvres de religion et de charité que peuvent surtout demander les pauvres et les abandonnés, et cela sous la direction de la susdite autorité Ecclésiastique.

MUNSON & ALLAN,
Solliciteurs des Applicants.
19-12-4t

WAGHORN'S GUIDE AT ON TRAINS BOOKSTORES 5c

IL EST FACILE D'IMITER

Il n'y a qu'une seule sorte de vêtements "Semi-ready."

Ils se vendent exclusivement dans les magasins du "Semi-ready."

Chaque vêtement porte la marque du "Semi-ready."

Il n'y a jamais eu de bonne chose sans imitation.

Il est bien plus facile d'imiter que de créer quelque chose.

De plus il faut l'expérience pour mener à bonne fin même quelque chose de bon et d'original.

Le "Semi-ready" avec ses grands ateliers, ses sept grands magasins, ses 550 employés et 40,000 acheteurs, est un succès que le commerce envie.

Pourquoi, alors, ne serait-il pas imité ?

Mais l'acheteur s'assurera que l'habit qu'il achète est véritablement un "Semi-ready."

Qu'il est vendu aux prix du "Semi-ready" dénotant la qualité du "Semi-ready";

Avec sa bonne garantie:—"Votre argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait."

$20, $18, $15, $12, par habit ou pardessus.

Commandes reçues par la malle; procurez-vous un catalogue.

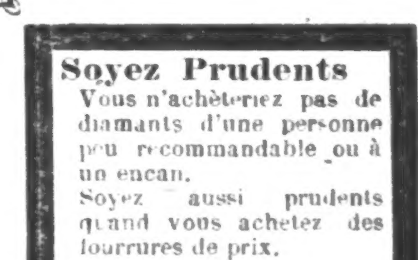
Semi-ready Wardrobe

Montreal
Toronto
Ottawa

432 Main Street
North of McIntyre Block
Winnipeg.

Eugene Richard
Manager.

24-10-19



Soyez Prudents

Vous n'achèteriez pas de diamants d'une personne peu recommandable ou à un encan.

Soyez aussi prudents quand vous achetez des fourrures de prix.

Voyez notre garantie.

Nous avons l'assortiment le plus considérable qui soit à l'ouest de Montréal; nous garantissons chacune de nos fourrures.

Voyez nos ——

Paletots de Fourrures

$35.00

Nous fabriquons nous-mêmes un grand nombre de nos morceaux et nous pouvons vous garantir notre ouvrage.

HAMMOND

430 Rue Main

10-10-19 3m

C. A. GAREAU,

Marchand-Tailleur

324 RUE MAIN

Prévoyant, au commencement de l'été, une saison très active à l'automne, nous nous étions munis d'un des plus gros assortiments que nous ayons jamais eus. Or, vous n'ignorez pas que le mauvais état de la récolte a déjà beaucoup diminué les affaires et les diminuera encore davantage. Cette stagnation du commerce nous serait préjudiciable, si elle nous surprenait avec une aussi énorme quantité de marchandises que celle que nous avons aujourd'hui en mains. Une vente à sacrifice est donc pour nous une mesure de protection nécessaire. Dans ces conditions, vous concevez facilement les épargnes que vous pouvez faire en achetant vos habillements et nouveautés de toutes sortes à notre établissement, durant les quelques mois qui vont suivre.

FOURRURES

Capots en chien de Russie: $7.00. Capots en ours d'Australie: 9.00. Capots en chat sauvage: 12.00, en montant. Capots (Wallaby): 10.00, en montant. Capots en drap doublés, en fourrures, de différents prix. Capots de dames, en fourrures.

Casques en fourrures pour 50 cts, 75 cts, $1.00, 1.25, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, en montant.

Mitaines en pelleterie de toutes espèces et de tous prix.

Les plus grandes robes de voiture en chèvre grise, de la meilleure qualité, que nous vendrons au prix coûtant à toute personne qui achètera un montant raisonnable de marchandises.

Un stock immense de hardes-faites

Sera vendu

A Grand Sacrifice

Habillements pour hommes, de 2.50, 3.00, 4.00, 5.00 en montant.
Pantalons en tweed, pour hommes, de 50 cts, 90 cts, 1.00, 1.50 en montant.
Pardessus d'hiver en frise, pour hommes, de 2.50, 3.00 en montant.
Pardessus, drap castor, couleur bleue et noire, de 5.00, 7.00, 8.00 en montant.
Habillements pour jeunes gens et enfants, dans tous les prix, à partir de 1.00, 1.25, 1.50, 1.75 en montant.

DÉPARTEMENT DES HABILLEMENTS FAITS SUR COMMANDES. Bel habillement en serge noire pour $12.00, en montant. Un choix énorme de corps caleçons, cols, cravates, gants et mitaines.

C. A. GAREAU,

Enseigne des Ciseaux d'Or, Bloc Hargrave.
324 RUE MAIN.

N'oubliez pas que toutes commandes que nous recevons par la malle sont soigneusement et promptement exécutées.

24-10-19 3m

Pyny-Balsam

GUERISON RAPIDE DE LA

Toux et des Rhumes

Un Remède inestimable dans toutes les affections de la GORGE OU DES POUMONS.

25 cts la grande bouteille.

DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd.
Prop. du Perry Davis Pain Killer.

BELL PHOTO STUDIO
207 Pacific Ave., Winnipeg
COIN NORD, RUE MAIN

Noël approche!! Grande réduction à nos ateliers jusqu'au 1er janvier!! 10 p. c. d'escompte sur toutes les commandes. Hâtez-vous!!!

A la Cloche d'Or
L. DE CALEMBERT, PROP.

7-11-19

PHARMACIE DEFOY,
SAINT-BONIFACE.

Vin de Pin Parfumé, Excellent tonique, stimulant très recommandé pour les personnes faibles: $1.00 la bouteille. Huile de Pin Parfumé, remède reconnu très bon pour les rhumatismes: 50 cts la bouteille.

Prescriptions remplies avec soin. Toute commande par la malle exécutée avec soin et promptitude. J. E. DEFOY,
Pharmacien Diplomé.

OUVERTE DE 8 HEURES A. M., JUSQU'A 10 H. P. M.

HEURES DU DIMANCHE—
9 à 10 A. M., après la Messe
5 à 6 P. M., 7 à 8 P. M.

Telephone 524

J. A. SENECAL.
Entrepreneur-Architecte.

Construit actuellement la buanderie de l'Hôpital de St-Boniface, le presbytère Ste. Marie, à Winnipeg; la Maternité des SS. de la Miséricorde et autres bâtisses importantes dans d'autres parties de la province et les Territoires du Nord-Ouest.

J. A. Senecal,
St-Boniface, - Manitoba

ETABLISSEMENT UNIQUE

DES PERSONNES GUÉRIES PAR LE "GOLD CURE" CONSTRUISENT UN MAGNIFIQUE ÉDIFICE

L'établissement le plus curieux du Canada et peut-être unique au monde, est celui que dirige à Winnipeg le Dr Desaulniers et qui a pour but la guérison des Alcooliques. Depuis l'établissement du *Gold Cure*, le docteur Desaulniers a guéri environ 500 sujets. Un grand nombre ont trouvé là la planche de salut qu'ils avaient cherchée depuis longtemps. Désireux de perfectionner son œuvre, le Dr Desaulniers s'est assuré les services d'un architecte, de maçons et de charpentiers guéris à l'institut, et grâce à cet aide a pu construire un véritable monument.

Evans Gold Cure est cordiale- ouvert à tous ceux qui voudront le visiter. Il est situé sur la rue Balmoral, No. 299, près de l'avenue du Portage. 52

AVIS

Nous étendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, déjà abonnée elle-même, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) d'un nouvel abonné.

Pour $1.25 vous aurez une boite d'enveloppes imprimees, aux ateliers du "Manitoba."

J. KERR,

Gradué de l'Ecole des Embaumeurs de New-York,—Successeur de

M. Hughes & Son,

Entrepreneur de

Pompes Funebres et Embaumeur.

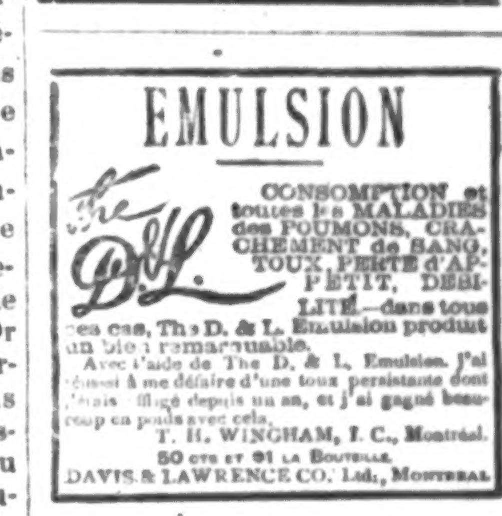
212, RUE BANNATYNE,

Téléphone 413 WINNIPEG

Les ordres reçus par le télégraphe recevront une prompte attention.

6.7-98-3m

EMULSION



CONSOMPTION et toutes les MALADIES des POUMONS, CRACHEMENT de SANG, TOUX, PERTE d'APPETIT, DEBILITÉ—dans tous ces cas, The D. & L. Emulsion produit un bien remarquable.

Avec l'aide de The D. & L. Emulsion, j'ai réussi à me défaire d'une toux persistante dont j'étais affligé depuis un an, et j'ai gagné beaucoup en poids avec cela.

T. H. WINGHAM, I. C., Montréal.

50 CTS ET $1 LA BOUTEILLE.
DAVIS & LAWRENCE CO. Ltd., MONTREAL

Abonnez-vous au MANITOBA. Le plus ancien journal de la Province et du Nord-Ouest. $1.00 par annee.

De Jesus-Christ Redempteur.

Lettre Encyclique de Sa Saintete le Pape Leon XIII.

Aux vénérables Frères, les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires en paix et communion avec le siège apostolique.

LÉON XIII. PAPE.

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique,

Bien qu'on ne puisse envisager l'avenir sans appréhensions, et qu'on n'ait, au contraire, que trop et de trop graves motifs de s'alarmer, tant il règne de germes invétérés de calamités au sein des choses privées et publiques, il semble que ce déclin de siècle ne laisse pas d'offrir, par la bonté divine, quelque sujet de consolation et d'espérance. Nul, en effet, ne jugera sans intérêt pour le salut commun qu'il se produise dans les âmes, avec un retour au souci des biens spirituels, un réveil de foi et de piété chrétienne. Et, qu'il en soit ainsi à l'heure présente, qu'en beaucoup d'hommes ces choses salutaires ou se raniment ou se ravivent, nous en avons pour garants, non de vagues indices, mais des signes manif stes. Voici qu'au milieu des séductions du siècle, et parmi tant d'obstacles extérieurs dont la piété se trouve environnée, sur un signe du Pontife Suprême, on voit d'immenses multitudes affluer à la Ville Eternelle et au tombeau des Princes des Apôtres; habitants de Rome, aussi bien qu'étrangers, s'adonner ostensiblement aux pratiques religieuses; et, pleins de foi dans les trésors ouverts par l'Eglise, rechercher avec une sainte avidité tout ce qui peut assurer leur salut éternel. Et, qui ne serait ému encore du spectacle qu'offre à tous les yeux ce redoublement extraordinaire de piété fervente envers le Sauveur? On estimera sans peine digne des meilleurs temps du christianisme l'ardeur avec laquelle, de l'Orient à l'Occident tant de milliers d'hommes, unis dans les mêmes pensées et les mêmes sentiments, saluent à l'envi le nom de Jésus-Christ et célèbrent ses louanges. Plaise à Dieu que ces étincelles de foi antique, qui éclatent en quelque sorte sous nos regards, allument un vaste incendie et que l'excellent exemple donné par un si grand nombre ébranle tous les autres. Qu'y a-t-il en effet d'aussi nécessaire, à notre époque, que de restaurer partout dans les sociétés la foi chrétienne et les vertus de nos pères ? Quel malheur que d'autres hommes, en trop grand nombre, restent sourds aux avertissements que leur donne ce renouvellement de piété! Ah! s'ils savaient le don de Dieu, s'ils venaient à comprendre qu'il ne se peut rien de plus malheureux que d'avoir brisé avec le Libérateur du monde, et d'avoir abandonné les mœurs et les institutions chrétiennes, à leur tour, assurément, ils secoueraient leur torpeur et ne se donneraient de repos qu'ils n'eussent changé de voie, et conjuré ainsi une perte assurée. Or, conserver et étendre sur la terre le règne du Fils de Dieu, travailler au salut des hommes, en leur communiquant les bienfaits de la rédemption, c'est la mission de l'Eglise ; mission si auguste et tellement sienne, qu'elle constitue la raison principale de son pouvoir et de son autorité. C'est à quoi il nous semble que, pour Notre part, Nous Nous sommes appliqué jusqu'à ce jour et de toutes Nos forces dans l'exercice si ardu et si plein de sollicitude du Pontificat Suprême. Pour vous, Vénérables Frères, concourir avec Nous à cette œuvre, en faire votre principal souci et le premier objet de vos labeurs, c'est assurément votre pratique habituelle, pour ne pas dire quotidienne. Nous devons toutefois, et vous et Nous, redoubler d'efforts, ainsi l'exigent les temps, et profiter spécialement de l'Année Sainte, pour étendre davantage la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, par nos enseignements, nos exhortations, nos conseils ; et tâcher de nous faire entendre, s'il est possible, non tant des hommes pour qui c'est une habitude de prêter docilement l'oreille aux maximes chrétiennes, que de ces autres, de beaucoup les plus malheureux, qui, gardant le nom de chrétiens, traversent néanmoins la vie, le cœur vide d'espérance et d'amour de Jésus. Ceux-là surtout Nous inspirent une souveraine compassion; c'est à eux en particulier que Nous demandons de réfléchir sur leur conduite et de considérer le sort qui les attend, s'ils n'ouvrent les yeux.

N'avoir jamais ni d'aucune façon connu Jésus-Christ, c'est assurément un immense malheur, qu'on ne peut toutefois taxer d'opiniâtreté et d'ingratitude. Mais le rejeter ou l'oublier après l'avoir connu est un crime si affreux et une telle folie, qu'on a peine à se l'expliquer en un homme raisonnable. Jésus-Christ, en effet, est le principe et la source de tout bien ; et, de même que c'est sa grâce seule qui pouvait délivrer l'homme, ce n'est que sa vertu qui le peut garder. "Il n'est point de salut en quelque autre Car il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel on doive être sauvé." Ce qu'est la vie mortelle, en dehors de Jésus-Christ, "Vertu de Dieu et Sagesse de Dieu" ; ce que sont les mœurs ; à quelles conséquences aboutissent les choses humaines ; ne le savons-nous pas assez par l'exemple de ces peuples malheureux, sur lesquels la lumière chrétienne n'a point brillé ? Si peu qu'on se rappelle ne serait-ce que par le tableau qu'en a esquissé saint Paul, tout ce qu'il y régnait d'aveuglement d'esprit, de dépravations contre nature, d'excès monstrueux, de superstition et de débauche, on se sent l'âme pénétrée tout à la fois de compassion et d'horreur. — Ces choses-là sont connues sans doute communément, mais non pas pesées et approfondies. Non, il ne s'en trouverait pas un si grand nombre aveuglés par l'orgueil ou endormis dans l'indifférence, si le souvenir des bienfaits divins était plus répandu, et si l'on considérait plus fréquemment l'abîme d'où le Christ a arraché l'homme, et les hauteurs où il l'a porté. Déshérité et exilé depuis bien des siècles, le genre humain se précipitait chaque jour à sa ruine, accablé de maux épouvantables que nous avons rappelés et d'autres encore ; contagion funeste engendrée par le péché de notre premier père, et que nulle ressource humaine ne pouvait guérir ; quand descendant du ciel en libérateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ apparut. Au premier jour du monde, Dieu lui-même l'avait promis comme le futur vainqueur qui triompherait du serpent ; et, dès lors, vers sa venue, l'ardeur d'un impatient désir avait tenu fixé, de siècle en siècle, le regard des hommes. Longtemps, les oracles sacrés et les chants prophétiques l'avaient ouvertement proclamé dépositaire de toute espérance. Et, en outre, par les vicissitudes de sa fortune, par les faits de son histoire, par ses institutions, ses lois, ses cérémonies, ses sacrifices, le peuple choisi avait clairement et distinctement annoncé, que celui-là même accomplirait et consommerait le salut du genre humain, qui devait être, selon les traditions, prêtre et tout ensemble victime expiatrice, restaurateur de la liberté humaine, prince de la paix, docteur de toutes les nations, fondateur d'un royaume éternel. Tous ces titres, figures, oracles, présentant sous des apparences diverses la plus substantielle et harmonieuse unité, désignaient l'être unique qui, sous l'empire de la charité excessive dont il nous a aimés, devait un jour se dévouer pour notre salut. Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité, le Fils unique de Dieu fait homme, offrit, dans son propre sang, une pleine et très abondante satisfaction pour les hommes à la majesté outragée de son Père ;. et, rachetant d'un si haut prix le genre humain, il se l'acquit à lui-même. "Vous n'avez pas été rachetés par les matières périssables de l'or et de l'argent, mais par le sang précieux de Jésus-Christ, agneau candide et sans tache. Ainsi, cette humanité qu'il tenait déjà sous son pouvoir et son empire, comme créateur et conservateur de toutes choses, par un véritable et rigoureux rachat, il l'a fait sienne à un second titre. "Vous ne vous appartenez plus, car vous avez été rachetés d'un grand prix." Par là, Dieu a restauré toutes choses en Jésus-Christ. Mystérieuse et bienfaisante prédétermination, en vertu de laquelle il avait résolu, quand serait venue la plénitude des temps de tout restaurer en Jésus-Christ. Et, en effet, à peine le Sauveur a-t-il aboli la cédule de notre condamnation, en la clouant à la croix, que voici soudainement les colères célestes apaisées ; l'humanité troublée et errante affranchie des chaines de l'antique esclavage Dieu pardonnant à l'homme, lui rendant sa grâce, lui rouvrant l'accès de l'éternelle béatitude, lui restituant le droit et lui offrant les moyens d'y arriver. Alors, comme se réveillant d'un long et mortel sommeil, l'homme ouvrit les yeux à cette lumière de vérité, si longuement désirée, si vainement cherchée. Il reconnut tout d'abord qu'il était né pour des biens incomparablement plus hauts et plus magnifiques, que ne le sont les biens sensibles, choses caduques et éphémères où il avait borné jusque-là les pensées et les soucis de son existence Il comprit que le fond même de la vie, que la loi suprême, que la fin où il faut tout rapporter, c'est que, sortis de Dieu, nous retournions un jour à Dieu. En vertu de ce principe et de cette maxime fondamentale, l'homme se retrouva lui-même et reprit conscience de sa dignité, les cœurs s'ouvrirent au sentiment de liens fraternels unissant tous les hommes ; et, par une conséquence logique, droits et devoirs, ou furent menés à la perfection, ou nouvellement constitués, pendant que des vertus naissaient de toute part, que nulle philosophie païenne n'eût même pu soupçonner. Aussi, pensés, actes, mœurs, tout prit un autre cours ; et, quand la connaissance du Rédempteur se fut répandue au loin, et que sa vertu se fut écoulée jusqu'aux veines intimes des sociétés, bannissant l'ignorance et les vices antiques, il se produisit une telle transformation des choses, que, l'humanité chrétienne des nations ayant vu le jour, la face du monde en fut totalement changée.

Ces souvenirs, vénérables Frères, nous donnent une joie infinie et en même temps une grande force, en nous avertissant que nous devons, de toute notre âme, veiller à rendre grâce au divin Sauveur, dans toute la mesure de notre pouvoir.

Un long intervalle nous sépare, il est vrai, des origines et des premiers temps de la rédemption ; mais qu'importe puisque la vertu de cette rédemption est indéfectible, et que les bienfaits en restent impérissables et immortels ? Celui qui a réparé une fois la nature humaine ruinée par le péché, celui-là même la conserve et la conservera perpétuellement. "Il s'est donné lui-même en rédemption pour nous tous..... Tous sont vivifiés dans le Christ. Et son règne n'aura point de fin." Ainsi, selon le plan éternel de Dieu, le salut de tous et de chacun réside en Jésus-Christ. Qui l'abandonne se trame à lui-même, dans une sorte de folie aveugle, sa propre perte, et fait, du même coup autant qu'il est en lui, que la société humaine retombe, comme si elle était battue d'une violente tempête, en cet abime de maux et de calamités, d'où l'a arrachée la bonté du Rédempteur.

A suivre.

VENTE A L'ENCHERE

Il sera vendu, lundi, le 24 du présent mois a l'enclos public, en arrière de l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface deux bœufs âgés d'environ trois ans.

LIG. GAGNÉ.
Gardien d'Eclos.

19-12-1'-1i

AVIS AUX CREANCIERS

Monsieur Victor Louis Allart, ayant l'intention de quitter prochainement la Province de Manitoba, prient, par les presentes, toutes les personnes qui auraient quelques réclamations contre lui, de bien vouloir faire parvenir à Monsieur A J. H. Dubuc, à Winnipeg, son avocat, leurs noms au complet, leurs adresses, leurs descriptions et les particularités de leurs réclamations, et dans chaque cas une déclaration statutaire prouvant telle reclamation, vu son désir d'en payer les montants s'ils sont trouvés corrects.

A. J. H. DUBUC,
Avocat de V. L. Allart.

10 Décembre 1900.

AVIS.

Les cours de l'Ecole Normale pour les instituteurs français commenceront le 3 janvier 1901, et se continueront pendant dix semaines consécutives. Les cours se donneront à Saint-Boniface dans les salles du "Bazar," au-dessus du magasin de M. J. B. Leclerc. Pour tous renseignements l'on peut s'adresser au soussigné, à Saint-Boniface.

R. GOULET,
Inspecteur des Ecoles

11 décembre 1900. 12-12-19 3i

PERDUS—Depuis 5 ou 6 semaines, à Saint-Boniface, 6 bœufs de 2 ans et demi et 2 taures de 2 ans et demi, le bout de l'oreille gauche coupé carré. Toute personne qui en donnera connaissance aux RR. SS. de la Charité, ou les ramènera, sera généreusement récompensé.

12-12 19 jno

COMMUNIQUE DE L'ARCHEVECHE DE SAINT-BONIFACE

La nuit du 31 décembre au 1 janvier 1901, à raison du décret *anni sacri*, Mgr l'Archevêque autorise une messe basse ou une messe chantée dans toutes les églises, et même dans les chapelles où l'on conserve le T. S. Sacrement.

On devra exposer le T. S. Sacrement avant la messe, et chanter le *Veni Creator*, puis réciter trois *Ave Maria*.

Après la messe, on chantera le *Tantum ergo* et l'on déposera le T. S. Sacrement.

Il ne peut y avoir qu'une *seule messe* dite ou chantée, et, par un privilège spécial, on pourra communier à cette messe.

BENEDICTION DE LA NOUVELLE EGLISE DE SAINT-FRS-XAVIER

LE 4 DÉCEMBRE 1900

Par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque

La cérémonie de la bénédiction de la nouvelle église de Saint-François-Xavier, le 4 décembre dernier, revêt l'importance d'un événement historique ; car c'est comme une résurrection de la plus ancienne paroisse du diocèse, après Saint-Boniface. La paroisse de Saint-François-Xavier est contemporaine de l'église actuelle de Notre Dame de Montréal, commencée en 1824.

Mgr l'Archevêque a été accompagné d'un nombreux clergé, et, entre tous, se faisaient remarquer Mgr Ritchot, curé de Saint-Norbert, qui n'avait pas revu la paroisse depuis 30 ans, et le Très Rév. M. Dugas, V. G., le R. P. Dandurand, le premier Oblat canadien, ancien curé de Saint-Charles ; le R. P. Louis, supérieur des Trappistes de Saint-Norbert ; les RR. MM. Fillion, Campeau, Jutras, Martin, Béliveau ; le R. P. Dorais, O. M. I., principal de l'École Industrielle de Saint-Boniface, et le R. F. Boisramé, O. M. I. étaient présents. Une longue file de voitures d'hiver attendaient les visiteurs à la station de White Plains, et aux approches du village, des coups de fusil retentirent pour dire la joie des paroissiens, tous groupés autour de l'église.

Un magnifique drapeau français ondulait gracieusement tout près du presbytère, et son extraordinaire ampleur (42x14) a fait dire à un visiteur qu'il avait fait le tour de l'Europe sans avoir vu de drapeau français d'une telle dimension ! !

L'église apparait comme un gracieux monument de style composite, qui fait honneur à l'architecte, M. Sénécal, de Saint-Boniface, et à la piété des paroissiens qui en sont justement fiers.

Le salut du T. S. Sacrement dont les RR. SS. Grises ont fait les frais, la belle et gracieuse petite séance donnée au couvent par les élèves de la paroisse et couronnée par la présentation du portrait au crayon du R. M. Kavanagh, par le R. M. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, avec un don généreux du clergé, la messe pontificale du lendemain, le sermon de Mgr l'Archevêque qui a montré la mission glorieuse des anciens *voyageurs canadiens* de l'Ouest, et le *noble rôle* joué par les premiers Métis, rois de la prairie ; tout, dans cette fête, était propre à faire aimer notre sainte religion, notre jeune pays, et cette belle paroisse de Saint-François-Xavier, qui a renouvelé sa jeunesse, comme l'aigle, et qui a donné un bel exemple à toutes nos autres paroisses du pays.

La générosité de ces bons fidèles n'a été surpassée que par celle de leur vénérable curé, le R. M. Kavanagh, frère de M. le curé de Saint-Vincent de Paul, de Montréal. Le zèle de tous les paroissiens, surtout des membres du comité de construction, a été tel que Mgr l'Archevêque a été heureux de déclarer publiquement qu'aucune paroisse de son diocèse n'avait autant fait en si peu de temps pour son église que la vieille paroisse de la *Prairie du-Cheval-Blanc*, qui garde le souvenir impérissable de l'inoubliable et vénéré et toujours regretté Mgr Laflèche, l'aumônier militaire de nos intrépides Métis au grand combat contre les Sioux, sur les bords de la Rivière Cheyenne. Honneur donc et louange à tous ceux qui ont contribué à cette bonne œuvre.

Un Métis disait au sortir de l'église en parlant du sermon : "Aujourd'hui, on se sent fier d'être Métis," et il avait raison. Les Canadiens assurément pouvaient bien, pour le moins, en dire autant, car ils ont été l'âme de ce mouvement de progrès.

Plusieurs terres en partic cultivées et avec de bonnes maisons sont à vendre dans la paroisse. Encore quelques bonnes familles sérieuses et l'avenir est définitivement à nous.

En avant ! Marchons !

Membres du comité d'église de Saint François-Xavier, sous la direction du R. M. F.-X. Kavanagh, trésorier :

MM. P. McCaughan, président; Olivier Robidoux, Hyacinthe St Germain, Joseph Précourt, Napoléon Morin, M. Renaud, médecin, secrétaire.

Un banquet magnifique a été servi, à l'issue de la messe pontificale, à tout le clergé et aux membres du comité, par les dames de la paroisse, sous la direction des RR. SS. Grises.

Nouvelles du Nord-Ouest

(De notre correspondant spécial.)

Calgary, 12 déc. 1900

—Le bazar de Calgary en faveur de l'église Sainte-Marie a été un très grand succès.

La recette totale est de $2014.45, et toutes les dépenses payées il reste $1917.95 pour finir l'église. La montre de $125. gracieusement donnée par M. P. Burns a rapportée $1037.45, et fut gagnée par Melle Cameron employée au télégraphe du C. P. R.

—Le R. P. Oscar Perreault O. M. I. est mort à l'hopital de la Sainte-Croix (Calgary), le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception. Il fut immédiatement transporté dans la salle du C. M. B. A. où de nombreux visiteurs sont allé prier pour lui le dimanche, 9.

Le lundi matin, à 6 heures, le R. P. Lemarchand chanta un service en présence du corps, et deux heures plus tard, le défunt s'embarquait pour son ancienne mission Hobbema où il fut enterré avec une grande solennité. Ses bi n-aimés sauvages avaient demandé et obtenu cette faveur de Mgr Grandin.

PERDUE—Vers le 15 octobre, une jument, âgée d'à peu près 8 ou 9 ans, de couleur rouge-brun, la patte droite de derrière un peu croche. Cette jument appartient à M. James White, de Sainte-Agathe. Celui qui en donnera connaissance au propriétaire sera bien récompensé. 5-12-19

L'INDUSTRIE LAITIERE

Suite

DE CE QUI ENTRAVE LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

(Par S. M. Barré, Ecr)

(*Errata.—Dans notre dernier numéro, il s'est glissé dans ces articles sur l'industrie laitière quelques erreurs typographiques. Nous en corrigeons deux principales : Dans l'entête d'abord, au lieu de "ce qui entraine le progrès, etc.", il faut lire "ce qui entrave le progrès, etc." ; en second lieu, quelques lignes plus loin il faut lire "l'intrusion de personnes, etc.," au lieu de "l'intention de personnes, etc."*)

2o.—L'ÉCOLE DE LAITERIE

Puisque l'industrie laitière ne progresse pas il est évident que nous employons notre énergie dans la mauvaise direction. C'est ce que nous allons examiner. Si nous consultons les comptes publics, nous constatons que le gouvernement provincial a été et est encore très libéral dans les dépenses encourues pour l'école de laiterie et pour autres fins d'instruction laitière. En 1898 les dépenses de l'école de laiterie y sont énumérées comme suit :

Dépenses générales, $3,459.49 ; lait, $893.67, moins $446.63 réalisés par la vente des produits en beurre et fromage, soit une somme de $3,906.53. Les dépenses totales pour toutes les fins d'instruction laitière s'élèvent, pour la même année, à $7,218.00. L'école fonctionne environ trois mois par année. La durée des cours est d'environ un mois. La durée moyenne de l'assistance de chaque élève est de quatre à cinq semaines.

En 1898 le nombre total des élèves fut de 21. Nous dépensons donc environ $200.00 par élève pour 4 à 5 semaines d'enseignement. La durée des cours est bien trop courte. Quant à la fabrication du fromage l'époque de ces cours est mal choisie et la dépense est absurde. En France un cours de dix mois coûte à l'Etat 40 francs par élève.

Si encore les élèves de cette école, particulièrement ceux qui suivent ces cours de fabrication du fromage, pouvaient en retirer quelque chose d'utile pour eux et pour l'industrie laitière, nous ne regarderions pas à la dépense. Mais on accepte des personnes tout à fait inexpérimentées, et on cherche à leur enseigner en quatre à cinq semaines et quelquefois moins de temps, une fabrication qui requiert au moins trois à quatre ans d'un travail constant et raisonné dans une fromagerie publique.

Comme le lait d'hiver diffère beaucoup du lait d'été et que toutes les conditions qui régissent la fabrication du fromage en hiver sont tout à fait différentes de celles qui accompagnent la fabrication d'été, ces élèves apprennent justement assez pour fabriquer du mauvais fromage durant l'été suivant. C'est ce qui est arrivé dans plusieurs cas.

Mais la première question qu'il faut se demander est celle-ci : Quel est le but d'une laiterie école, telle qu'organisée en cette province ? Est-ce celui d'enseigner la fabrication domestique du beurre et du fromage ? Nous ne le croyons pas. Cependant c'est tout ce que l'on fait aujourd'hui. Il nous fait plaisir de voir qu'un certain nombre de fils et filles de cultivateurs assistent à ces cours, mais il n'y a que tout que quelques privilégiés de la fortune etc. qui puissent agir ainsi. Ceux qui sont éloignés de Winnipeg et qui ne peuvent se payer les frais de passage et de pension durant ces cours, devront nécessairement, avec la présente école, toujours ignorer la science de la laiterie. Il est évident que ce système d'instruction laitière ne convient guère à la masse de la population agricole.

Une école de laiterie ambulante qui se transporterait de localité en localité, et qui stationnerait au moins huit jours dans le même endroit à l'école publique et qui enseignerait les points les plus saillants de la fabrication domestique du beurre, serait, à notre point de vue, bien plus efficace.

Comme nous avons suivi les cours d'une laiterie école il y a vingt ans, au Danemark, comme nous avons organisé la première école de laiterie au Canada et que nous avons dirigé la première école de laiterie dans la province d'Ontario, nous sommes en état de dire que le but principal d'une école de laiterie, telle que celle que nous avons ici, est de former des chefs de fabriques de beurre et de fromage.

Mais nous avons déjà démontré que le nombre de fabriques, au lieu d'augmenter, était diminué ; nous avons aussi établi qu'il n'est pas désirable d'augmenter le nombre de nos beurreries et fromageries ; et comme la plupart de nos fabricants de beurre et de fromage ont suivi un ou deux cours, il est évident que l'utilité de cette école comme éducatrice de chefs de fabriques, a cessé d'exister.

Voilà un des endroits où l'argent et l'énergie de cette province sont dépensés presque inutilement, tandis que la partie la plus importante de l'industrie laitière (les beurreries et fromageries) est négligée. Quant aux autres, nous évitons de les mentionner aujourd'hui.

Dans l'intervalle nous suggérons l'abolition de l'école de laiterie, du moins sous sa forme actuelle, le plus tôt possible, et si l'on désire continuer ce genre d'instruction, nous proposons la méthode suivante que nous croyons beaucoup plus efficace et plus économique :

Au lieu d'une école, nous en aurions deux.

1o. Une de beurrerie qui pourrait être organisée dans une beurrerie qui existe déjà et qui serait située sur un point central de la partie nord-ouest de cette province, là où se trouve actuellement le plus grand nombre de beurreries.

2o. Une école de fromagerie qui pourrait aussi être organisée dans une fromagerie déjà établie et située sur un point central à l'est de la Rivière Rouge, là où se trouve actuellement le plus grand nombre de fromageries.

Ces écoles de laiterie offrent les avantages suivants :

1o. Elles porteraient l'instruction là où il convient de l'avoir, c'est-à-dire au centre des populations agricoles.

2o. L'instruction dans la fabrication du fromage aurait lieu en été, et les élèves pourraient se renseigner sur les difficultés qui accompagnent la fabrication du fromage d'été et sur les moyens d'y remédier.

La fabrication du beurre aurait lieu en hiver, et plus tard dans un temps donné la fabrication du beurre et du fromage pourrait être enseignée dans les deux écoles.

3o. Le lait ou la crème nécessaire aux opérations serait fourni par les patrons de ces établissements, dans les conditions ordinaires, ce qui constituerait une économie considérable.

On paye actuellement $950.00 par an de loyer pour l'usage de la bâtisse utilisée pendant trois mois comme école de laiterie à Winnipeg. Il importe que les fabriques écoles proposées soient en tout et partout des modèles de construction et d'aménagement, et nous suggérons alors que les sommes d'argent actuellement dépensées en loyer soient utilisées à l'amélioration et à l'aménagement de ces fabriques écoles qui pourraient devenir des stations expérimentales comme on en voit dans la province d'Ontario et ailleurs.

A suivre.

HUMEUR DIFFICILE

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance, et celle-ci, de la mauvaise qualité du sang. Les PILULES DE LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, en réconfortant le sang, ramène la bonne humeur. 5

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 18 Déc. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à	0 20
Beurre, salé, la lb	0 16	à	0 18
Fromage	0 9½	à	10
Œufs frais, la doz	0 00	à	18
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 00	à	0 35
Navets, le minot	0 15	à	0 20
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	1 50	à	1 75
Choux, par douzaine	0 00	à	0 50
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb.	0 09	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 25
" Strong Baker	2 10
" Manitoba Baker	1 70
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 20
" Nestor	1 65
Gru, la tonne	14 50
Son, "	12 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco.
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.30 p.m.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ, tous les jours ex. Dim. .... 4.30 p.m.
Arrivée, Lun. Merc. Ven. .... 10.35 a.m.
Arrivée, Mardi, Jeudi, Samedi .... 11.59 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi 10.45 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi. ...... 4.30 p.m

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

J. T. McKENNEY, Winnipeg, Agent des passagers pour la ville de Winnipeg.
C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Canadian Northern Ry Co.

HORAIRE

Prend effet le 10 Déc. 1900.

STATIONS ET JOURS	All. Au Sud	All. Au Nord	Arr.
Winnipeg à Gladstone, Makinak, Dauphin, etc, mar. jeu. sam.	....	7 30	17 45
Dauphin, Makinak, Gladstone, etc, à Winnipeg, lun. mer. ven.	11 30	....	22 30
Winnipeg à Winnipegosis, mardi	....	7 20	21 15
Winnipegosis à Winnipeg, mercredi	7 15	....	22 30
Dauphin à Winnipegosis et retour, vend.	16 45	13 00	19 00
Dauphin à Swan River et Erwood, sam	....	8 20	21 45
Erwood et Swan River à Dauphin, lun	5 00	....	18 20
Dauphin à Swan River, merc.	....	8 20	15 20
Swan River à Dauphin, jeud.	....	8 00	15 00
	EST	OUEST	AR.
Winnipeg à Grandview, jeud.	....	7 30	21 15
Grandview à Winnipeg, vend.	7 30	....	22 30
Dauphin à Grandview et retour, mar.	13 30	9 00	15 45
Winnipeg à Warroad et Beaudette et stations intermédiaires, lund. et jeud.	8 20	....	19 00
Warroad et Beaudette à Winnipeg, mard. et vend.	....	6 00	16 40
Winnipeg à Redford et retour, merc. et sam.	8 20	12 40	16 40

D. B. HANNA, Surintendant Gén.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

I

No. 4,

Je suis resté plus d'une demi-heure avec lui, il m'a longuement parlé de ses affaires, de ses enfants, de ses dernières volontés ; puis, comme je cherchais à le détourner de l'idée de sa mort prochaine, lui disant que votre science et votre dévouement seraient plus forts que sa maladie : Non, me répondit-il, il ne guérira pas mon mal, parce qu'il n'en connait ni la nature, ni la cause, je suis seul à savoir la vérité et je n'ai pas voulu parler...Je me suis empoisonné cette nuit.

—Je m'en doutais, Monsieur, et la médication que j'avais prescrite n'avait d'autre but que de combattre les effets du poison.

—J'en suis convaincu, continua Lerouttier, mais je répète ses paroles sans y rien changer. J'allais le quitter et je comptais me rendre tout d'abord chez vous, afin de vous prévenir, quand, tout à coup, il a été pris d'une crise épouvantable ; j'ai voulu lui donner la potion que vous avez ordonnée, mais je n'en ai pas eu le temps, j'ai dû le tenir pour l'empêcher de se jeter hors de son lit, et de se briser la tête contre les murs ; cela a duré peut-être une minute ; enfin, j'ai pu saisir le cordon de la sonnette, on est arrivé, et ce sont les domestiques qui m'ont fait remarquer qu'il venait de rendre le dernier soupir... Je ne tenais plus entre mes bras que le cadavre de mon ami.

—Les symptômes que j'avais constatés ce matin et la mauvaise volonté évidente qu'il mettait à répondre à mes questions m'avaient donné la presque certitude de ce que vous m'apprenez ; mais je me demande à quelle cause on peut attribuer une semblable détermination. M. Durand était un homme heureux à tous les points de vue : position très honorable, fortune magnifique, deux enfants charmants.

—Docteur, en fait de fortune, on ne connait pas toujours exactement la sienne et jamais celle des autres.

—Mais ce luxe, ce train de vie ?...

—Cachaient une ruine complète, ou pour parler plus exactement, ont amené cette ruine. J'étais son banquier : depuis longtemps, je le savais fortement obéré, et ce matin il m'a avoué que, de toute sa fortune, qui avait réellement été fort belle, il ne lui restait plus rien.

—Je comprends tout maintenant, il n'a pas eu le courage de continuer la lutte, et pourtant il aurait dû vivre, au moins pour ses enfants. Il lui restait ses appointements, il aurait pu dissimuler encore sa situation, et en gagnant quelques années, il aurait marié sa fille et placé son fils.

—Il ne s'est pas senti la force de déchoir ; en face du désastre il a manqué d'énergie, il a perdu la tête.

—Je plains ses pauvres enfants. Il me reste maintenant un devoir à remplir : il y a eu mort violente, je dois en informer l'autorité.

—Faites votre devoir, docteur, je rentre un instant chez moi pour donner quelques ordres, puis je reviendrai et j'aurai à m'occuper de la triste mission qui m'incombe de préparer son fils et sa fille à subir le double coup qui les frappe.

Les gens de la maison savent mon adresse, si l'on avait besoin de moi avant mon retour, on n'aurait qu'à m'envoyer chercher.

Lerouttier rentré chez lui s'enferma dans son cabinet, puis il jeta sur son bureau tous les papiers qu'il avait dérobés dans le tiroir de son ami, et se laissant tomber sur une chaise, il resta quelque temps immobile, le front penché, le regard fixe.

—Assassin et voleur, dit-il enfin, qu'ai-je fait ? Grand Dieu !...puis se redressant subitement.

—J'ai fait ce que font tous les hommes qui veulent arriver, j'étais ruiné ! j'allais être obligé de déposer mon bilan. Ces 230,000 francs me sauvent, tant pis pour les autres. Demain ils seront doublés par l'opération de Bourse qu'il avait combinée. Oh ! oui, je la ferai, mais les bénéfices en seront pour moi. La voilà cette dépêche, je ne l'enverrai, ni demain, ni après-demain, elle est et restera perdue L'ambassade, ne recevant pas de réponse, en enverra une seconde ; mais cela prendra quelque temps que je saurai mettre à profit. Au feu donc la dépêche ! au feu mes dernières quittances !...au feu la lettre par laquelle je reconnais lui devoir encore 200,000 francs !...C'est infâme, mais pas de faiblesse. La vie est une lutte de chacun contre tous, tant pis pour les plus faibles, leur destinée est de succomber. Il ne s'agit plus maintenant que de balancer son compte.

Il prit alors dans un tiroir de son bureau deux petits livrets semblables, l'un portait cette indication : compte particulier de M. Durand, l'autre était blanc. Il releva sur celui-ci les indications contenues dans le premier, en faisant seulement de temps à autre quelques corrections. Ce travail terminé, il envoya le plus ancien rejoindre dans la cheminée tout ce qu'il avait déjà jeté, et y mit le feu.

—Maintenant, dit-il, tous les commissaires et tous les procureurs peuvent venir, je suis prêt à les recevoir.

Un quart d'heure après, il était chez son agent de change, et après lui avoir donné ses ordres, il rentrait chez lui et se préparait à retourner rue de la Chaussée d'Antin, quand on lui remit une lettre du commissaire de police, l'invitant à se rendre sans retard chez M. Durand où une enquête judiciaire était commencée.

Il répéta au représentant de la loi tout ce qu'il avait dit au médecin sur la mort de son ami et les circonstances qui l'avaient précédée.

Le docteur, de son côté, affirma que, lors de sa première visite, il avait supposé un suicide par empoisonnement, il avait même cru reconnaître certains effets de l'opium, mais avec des indices qui démentaient ce premier diagnostic. Il avait essayé de combattre le mal sans grande espérance de succès, vu l'attitude du malade, qui avait refusé de répondre à ses questions et à cause de l'impossibilité où il s'était trouvé de découvrir la nature du toxique qui avait été absorbé, enfin conclut en certifiant que la mort était la conséquence d'un fait posé volontairement par la victime.

Les domestiques, interrogés à leur tour, affirmèrent que M. Lerouttier avait été appelé par leur maître aussitôt après la visite du médecin, qu'il était à leur connaissance que le banquier était très lié avec M. Durand, et que c'était sur l'ordre exprès de celui-ci, qu'on les avait laissés seuls.

Le commissaire rédigea en conséquence un procès-verbal établissant que, d'après l'enquête, vu la parfaite concordance de tous les témoignages, la mort de M. Durand ne pouvait être attribuée qu'à un suicide.

L'enquête ainsi terminée, les domestiques s'adressèrent à Lerouttier pour savoir ce qu'ils devaient faire ; leur maître était étendu sur son lit de mort, ses deux enfants absents, leur position était assez difficile.

—Il serait convenable, répondit le banquier, d'attendre le retour de M. Charles, lui seul a maintenant le droit de donner des ordres ici, malheureusement il est absent et je ne sais quand il rentrera.

—M. Charles est à Versailles, intervint le valet de chambre.

—Vous en êtes certain ?

—Oui, Monsieur, il est chez M. Meynandier.

—En effet, je me rappelle qu'il est très lié avec Anatole.

—Si Monsieur veut le permettre, dit le cocher, j'attellerai et j'irai chercher M. Charles.

—Mais certainement, et si j'avais su, je vous y aurais envoyé depuis longtemps... Allez et ne ménagez pas les chevaux. Il faut que le pauvre garçon soit prévenu le plus tôt possible de l'horrible malheur qui le frappe... Vous lui direz d'abord que son père est malade, et petit à petit vous lui apprendrez la terrible nouvelle.

—Monsieur peut s'en rapporter à moi, je prendrai toutes les précautions possibles.

—Pendant ce temps-là j'irai de mon côté à la pension de Mlle Marguerite...

—Monsieur reviendra ? interrogea la femme de chambre.

—Oui, mais un peu plus tard : j'ai plusieurs courses indispensables.

—Si nous devons rester seuls, je prierai Monsieur d'enlever les clefs...Si quelque chose disparaissait, on pourrait croire...

Le banquier réfléchit un instant,

—Je suis étranger comme vous, et je n'ai aucun droit...Mais j'y pense, le commissaire doit être encore dans la maison...

—Je vais le chercher.

Le fonctionnaire, prévenu de ce qu'on attendait de lui, consentit à se charger de la garde des clefs jusqu'au retour de Charles Durand.

A Suivre.